



Benfeld.com

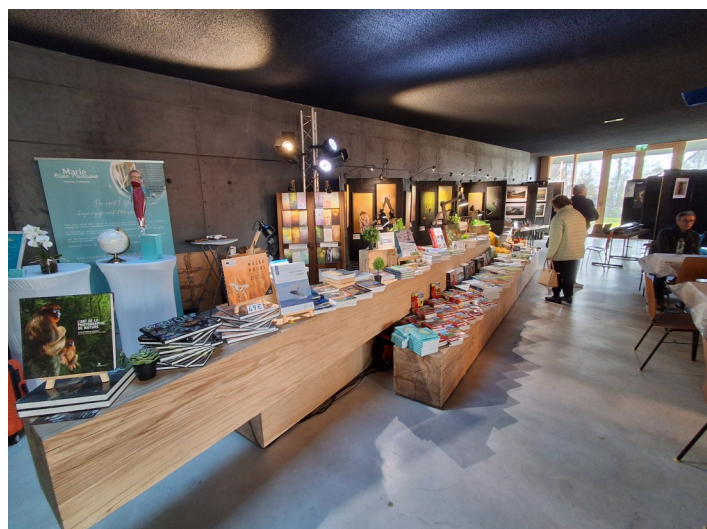
Bulletin Municipal d'Informations N°01/26
Recueil des actes administratifs N° 01/2026

Mars 2026

RETOUR SUR QUELQUES EVENEMENTS DE LA COMMUNE



**Premières manifestations, concerts, expositions
à L'ESPACE DU RIED**



AGENDA DES MANIFESTATIONS

	Dim. 1 ^{er} mars	Bourse petite enfance et vide-dressing ados/adultes organisés par l'APEB	8h30 à 14h00	Espace du Ried
	Sam. 7 mars	Cours de taille d'arbres proposé par la Société d'Arboriculture de Benfeld et Environs. Ouvert à tous - sans inscription - gratuit	9h à 11h	Verger-école de l'association
	Sam. 7 mars	Soirée Comedy Club avec Clément Lefebvre Entrée gratuite, sortie au chapeau. Places limitées. Ouverture des portes dès 19h00. Buvette et petite restauration tenue par l'Animation Jeunesse de Benfeld, au profit de ses activités avec les jeunes	20h	Espace du Ried
	We 14-15 mars	4^e Salon des Commerçants et Artisans organisé par l'UCAB. Entrée libre, buvette et petite restauration. Animations	Sam. 14h à 20h Dim. 10h-18h	Espace du Ried
	Dim. 15 & 22 mars	Elections municipales 2026 <i>Attention : ouverture d'un 4^e bureau, se reporter aux communiqués de la page 4.</i> Munissez-vous d'une pièce d'identité originale avec photo.	8h à 18h	4 bureaux de vote
	Sam. 21 mars	Soirée humour « Bernadette et Jean-Claude », suivie d'une soirée avec DJ MC BAB (DJ David) organisées par le Club Bushido. Tarif unique : 29€/pers. Résas : 03 88 74 35 41 ou 03 88 74 25 68. Ouverture des portes à 19h00 – spectacle à 20h30. Puis soirée dansante. Buvette et petite restauration sur place	19h	Espace du Ried
	We 28 - 29 mars	3^e édition du Salon de l'Habitat organisé par TR EUROPE	Sam. 14h-18h Dim. 10h-18h	Espace du Ried
	Mar. 31 mars	Sur les traces du castor à Benfeld Animation nature organisée par le GEPMA (Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace). Tout public, enfants accompagnés dès 6 ans. Gratuit, sur inscription avant le 30/03/2026	18h	Parking du plan d'eau
	Du 3 au 6 avril Et du 11 au 12 avril	Exposition L'Art à la Villa Mosaïque, peinture, photo, gravure, sculpture, dessin numérique. Ateliers : mosaïque (lundi de Pâques), gravure & impression (2 week-ends). Performance : Laurent Bessot (peinture au vin). Signalétique : Martine Fraering (créatrice de Béber). Visites à la lampe torche : 4 & 11 avril	ven. 3/04 14h-18h sam. 4 & 11/04 14h-20h dim. 5 & 12/04 14h-18h Le Lundi de Pâques 11h-18h	Villa Jaeger
	Lun. 6 avril	Grand Marché du Lundi de Pâques	8h à 18h	Centre-ville
	Mer. 8 avril	Atelier collage La maison de la sorcière inspiré du conte Hansel & Gretel Pour enfants de 5 ans. Inscription sur mediatheques.cc-erstein.fr/les-rendez-vous	16h à 17h	Médiathèque
	Ven. 10 avril	Afterwork - Concert organisé par la Ville de Benfeld en partenariat avec Benfeld Rhinau TV	19h	Espace du Ried
	Ven. 17 avril	Collecte de sang organisée par l'ESF	16h30 à 20h	Espace du Ried
	Sam. 18 avril	Cours de greffe proposé par la Société d'Arboriculture de Benfeld et Environs. Ouvert à tous - sans inscription - gratuit	9h à 11h	Verger-école de l'association
	Sam. 25 avril	S'Hutzel's Cabaret organisé par le Club Bushido, tarif : 18 € (places numérotées) Renseignements/réservations 03 88 74 35 41 ou 03 88 74 25 68 ou par courriel à angele.weiss@orange.fr	20h30	Espace du Ried
	Sam. 2 mai	Super Loto de la Laurentia animé par Christophe. Ouverture de la salle 17h30 Réservations au 06 84 81 60 66. Buvette et petite restauration sur place	Début à 19h	Espace du Ried
	Ven. 15 et sam. 16 mai	Hé toc, on troque : échanges de plantes, boutures et graines Tout public.	Horaires d'ouverture	Médiathèque
	Sam. 16 mai	Opération Rempotage organisée par la Commission Cadre de Vie	9h à 12h	Square du Rempart
Événements récurrents				
	13 au 28 mars	Bib'fescht, la fête des bibliothèques du canton d'Erstein Détails du programme à venir sur mediatheques.cc-erstein.fr/les-rendez-vous		Médiathèque
	Ven. 27 mars, 24 avril, 29 mai	Club de lecture : Les accros des livres anonymes Adultes et ados à partir de 15 ans. Gratuit. Inscription obligatoire	18h à 19h	Médiathèque
	Sam. 7 mars, 11 avril 2 mai	Raconte-moi une histoire Enfants de 3 à 6 ans. Gratuit sur inscription : mediatheques.cc-erstein.fr/les-rendez-vous	10h à 10h30	Médiathèque
	Chaque jour, une séance	Cinéma Rex Benfeld, appréciez une programmation diversifiée Films en sortie nationale, art et essai, conférences, débats, ciné café/Bout'Chou, ...	Selon programme	Cinéma REX

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 novembre 2025

Forêt communale – Travaux et plan de coupes 2026

Le Conseil Municipal a approuvé le programme des travaux patrimoniaux proposé en forêt communale pour l'année 2026 (chiffré à 8 580 € HT), ainsi que le plan de coupes évalué pour un volume global de 274 m³ (dont 75 m³ de bois d'œuvre, 50 m³ de bois d'industrie et de feu, 149 m³ de coupes en vente sur pied). Le bilan prévisionnel des travaux d'exploitation pour 2026 est le suivant :

Frais d'exploitation : 8 395 € HT. Recettes prévisionnelles : 11 050 € HT.

Bilan : 2 655€ HT.

Demande de subvention du Tennis Club Padel Benfeld

Le Tennis Club Padel Benfeld a sollicité une subvention auprès de la commune afin de contribuer au financement des travaux de ravalement de façade du club-house pour un montant de 9400 € HT.

La Ville ayant déjà contribué aux dépenses pour la création de terrain de padel, le Conseil Municipal a décidé de ne pas participer au financement d'autres dépenses d'équipement durant la durée de remboursement de l'avance financière, accordée le 08/04/2024 (se reporter à la délibération n°DCM26/02/2024).

Un référent déontologue pour les élus

Le Conseil Municipal a voté la mise en place et désignation d'un référent, selon les tarifs de saisine en vigueur fixés par les centres de gestion du 67 et 68.

Le référent permet notamment aux élus de se renseigner sur les questions liées à leur responsabilité devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale ou la prévention de tout conflit d'intérêts.

CCCE : Convention de solidarité financière intercommunale

Dans une perspective d'optimisation financière du territoire, le Conseil Municipal a approuvé la signature d'une convention de solidarité financière intercommunale.

Retrouvez toutes les délibérations du Conseil Municipal de 2022 à ce jour sur www.benfeld.fr sous l'onglet Mairie ou en cliquant directement sur le raccourci de la page d'accueil « Actes administratifs ».

Séance du 15 décembre 2025

Installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie à

l'Espace du Ried

Dans le cadre de la construction du nouveau complexe culturel, le Conseil Municipal a approuvé l'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie pour un montant de 21 220 € HT. Cette cuve permettra notamment de réutiliser les eaux pour l'arrosage des espaces verts publics, l'installation de cette cuve sera financée comme suit : par la commune à hauteur de 20% (soit 4 244 €), 50% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (soit 10 610 €) et 30% par la Région Grand Est (soit 6 366 €).

Acquisition d'une parcelle rue du Grand Rempart

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir pour un euro symbolique la parcelle cadastrée section AC, n°135, d'une superficie de 34 m² qui se trouve dans l'emprise du trottoir et de la chaussée.

Evolutions statutaires : le SDEA vers un nouveau rôle au service de la gestion de l'eau

Le Conseil Municipal a approuvé l'évolution des statuts du SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle), afin de lui permettre d'obtenir le statut d'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

Ce rôle renforcé permettra une meilleure coordination des actions liées à la gestion de l'eau à l'échelle de grands bassins hydrographiques, dans un esprit de solidarité entre territoires. Cette évolution n'entraîne aucun coût supplémentaire pour les collectivités, tout en ouvrant l'accès à de nouveaux financements.

Intégration d'un dispositif d'infiltration des eaux pluviales au sein du projet de réaménagement de la voirie rue de Huttenheim

Historiquement, les réseaux d'assainissement sont de type unitaire, c'est-à-dire qu'un seul et même réseau collecte et transporte les eaux usées et les eaux pluviales jusqu'à la station d'épuration afin d'y être traitées.

Le déversement des eaux de pluie affectant le bon fonctionnement des stations d'épuration, le SDEA déve-

loppe des aménagements de voirie afin d'y intégrer l'infiltration des eaux pluviales. Cela consiste à mettre en place des puits d'infiltrations sous la chaussée.

Le Conseil Municipal a validé la mise en place de ce dispositif dont le surcoût est estimé à 95 794,48 € HT pour la rue de Huttenheim, dont 85 169,48 € HT sont à la charge du SDEA (puits filtrants, tranchées drainantes et débourbeurs séparateurs) et 10 625 € HT à la charge de la Commune (siphons).

Le montant total de l'opération s'élève à 700 000 € TTC et sera financé comme suit :

	Plan de financement
CeA (prise en charge de la part chaussée)	109 802,90 €
CeA (au titre de la répartition du produit des amendes de police)	125 275,00 €
SDEA (infiltration eaux pluviales)	85 169,48 €
FCTVA	114 800,00 €
Financement communal	264 952,62 €
TOTAL TTC	700 000,00 €



IntraMuros

**Restez informés
avec votre application IntraMuros
Benfeld**

Disponible sur mobile et tablette, l'appli vous permet de suivre toutes les actualités et événements de la commune. Gratuite, sans collecte de données personnelles et sans pub !



COMMUNIQUE

ELECTIONS MUNICIPALES LE 15 et 22 MARS

Ouverture d'un nouveau bureau de vote

À l'occasion des prochaines élections municipales, un bureau de vote n°4 "Espace culturel du Ried" ouvrira au 3 rue d'Ettenheim (derrière l'ancienne salle des fêtes).

Cette création entraîne un **changement de bureau de vote pour environ 1 000 électeurs**. Les personnes concernées ont reçu une nouvelle carte électorale accompagnée d'un flyer orange précisant leur nouveau bureau. Merci de ne plus

utiliser l'ancienne carte et de vérifier votre bureau.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h (sauf avis contraire).

Pour voter : la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire (permis de conduire, carte d'identité ou passeport...) même périmés. La présentation de la carte d'électeur est vivement conseillée car elle permet de faciliter la recherche dans la liste d'émargement, mais elle n'est pas obligatoire.

Procuration : Si vous êtes dans l'impossibilité d'être présent ou de

vous déplacer le jour du scrutin vous pouvez établir une procuration de vote en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr ou auprès de la gendarmerie de Benfeld, en faveur d'un électeur de Benfeld ou non qui votera en vos lieux et place en présentant sa propre pièce d'identité.



Rues impactées par le changement de bureau de vote

Suite à l'ouverture du bureau n°4 et afin d'équilibrer les effectifs, certaines rues sont réaffectées :

- ♦ **Sont affectées au Bureau n°2 de l'École Rohan situé rue de Barr** : les habitants des rues de Strasbourg, de Westhouse, d'Italie, de Suède, du Portugal, de Belgique, de Hollande, de Finlande et d'Espagne.
- ♦ **Sont affectées au Bureau n°4 de L'Espace du Ried situé au 3 rue d'Ettenheim**, les habitants du hameau de Ehl, rue d'Athènes, rue d'Ettenheim, rue du Luxembourg, rue de Sand, rue Rohan, rue du Général Leclerc, rue du G^{al} de Gaulle, faubourg de Strasbourg, place des Charpentiers, rue du Maréchal Foch, rue de l'Ancienne Porte, rue du Grand Rempart, rue Moyaux, rue et impasse du Château, rue Clemenceau, rue de la Dîme, rue des Bouchers, rue du Rempart, route du Rhin, rue du 1^{er} Décembre, faubourg du Rhin, rue des Pêcheurs, quai des Chargeurs, rue et impasse Blumstein, allée des Capucines.

→ **Le reste des rues est inchangé.**

L'ESPACE DU RIED cherche des bénévoles... et des complices !

L'Espace du Ried, nouveau complexe culturel polyvalent, ouvre ses portes à Benfeld avec une envie simple et forte de créer un lieu culturel vivant, joyeux, curieux, où l'on se rencontre, où l'on partage, où l'on fait ensemble.

Parce qu'un lieu comme celui-ci n'existe vraiment que grâce aux personnes qui le font vivre, nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui auraient envie de s'impliquer, de près ou de loin, dans cette nouvelle aventure collective.

Nous cherchons des bénévoles pour

- l'accueil du public
- la billetterie
- l'aide technique
- le bar et la petite restauration

et aussi pour réfléchir ensemble aux façons de faire vivre le lieu.

Aucune compétence particulière n'est nécessaire : l'envie, la curiosité, le plaisir d'être ensemble et de partager comptent bien plus que l'expérience.

Que vous soyez à l'aise avec le public, bricoleur-se, rêveur-se d'idées, amateur/amatrice de culture ou simplement motivé-e à donner un coup de main, votre place est ici !

L'Espace du Ried, c'est un lieu qui appartient à toutes et tous.



Si vous avez envie de faire partie de l'aventure, de rencontrer des gens, de participer à la naissance d'un lieu culturel vivant et ouvert, contactez-nous, passez nous voir, parlez-en autour de vous !

Votre contact :

Vincent BOUDET,
Responsable culturel
de la ville de Benfeld
mairie@benfeld.fr

Permanences en mairie, sur rendez-vous uniquement

Avec le conciliateur : permanence une fois par mois de 9h à 12h les vendredis 20 mars, 24 avril et 22 mai 2026.

Il est également possible de saisir un conciliateur relevant du Tribunal d'Instance d'Illkirch par internet en passant par le site des Conciliateurs de France.

Avec l'Architecte des Bâtiments de France : les jeudis 5 mars, 2 et 30 avril et 28 mai, entre 14h et 17h.

Prise de RDV auprès de la mairie au 03 88 74 42 17.

Opération rempotage

Ce printemps, la Ville propose à nouveau 3 plants résistants à la chaleur et peu gourmands en eau pour garnir les jardinières des Benfeldois. Conseils assurés par les services techniques et l'association ACJCA Jardins vivants.

RDV au square du Rempart – samedi 16 mai, 9h-12h

Inscription obligatoire (1 jardinière par famille, présence sur place) par mail sous mairie@benfeld.fr, ou à l'accueil mairie, en précisant « Inscription à l'opération rempotage », nom, prénom, adresse postale, n° de téléphone, adresse mail.

ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

France Rénov' vous accompagne pour rénover sereinement votre logement

Vous souhaitez rendre votre logement plus confortable, réduire vos factures d'énergie ou agir pour la planète ?

Le service public France Rénov' est là pour vous accompagner ! Mis en place par l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), il propose des conseils neutres, gratuits et personnalisés pour réussir vos travaux de rénovation énergétique.

À Erstein, un Espace Conseil France Rénov' vous accueille pour répondre à toutes vos questions : quels travaux entreprendre, quelles aides financières mobiliser, comment choisir les bons artisans ? Un conseiller spécialisé vous guide pas à pas pour bâtir un projet cohérent et bien financé.

Rénover, c'est améliorer votre confort, valoriser votre bien et réduire votre impact environnemental.



Contact & informations pratiques
Pour en savoir plus ou obtenir un rendez-vous personnalisé :

France Rénov'

2 rue de la Savoie à ERSTEIN

06 42 06 33 51

infoenergie@cc-erstein.fr



Une gestion des eaux pluviales au service de la nature

La gestion durable des eaux pluviales est une nouvelle approche en réponse au dérèglement climatique et à l'urbanisation croissante des villes. Réintroduire la nature en ville, lutter contre les îlots de chaleur ou recharger les nappes constituent des défis majeurs portés par la gestion durable des eaux pluviales.

La gestion durable des eaux pluviales consiste à gérer l'eau prioritairement par infiltration en minimisant les ruissellements et ainsi l'engorgement du réseau d'assainissement.



Il n'est plus question de créer des ouvrages exclusivement dédiés à la gestion de l'eau (tels que des tuyaux ou des bassins) mais d'attribuer une nouvelle fonction hydraulique aux espaces existants en infiltrant au plus près la goutte d'eau : végétalisation des centres urbains pour le

confort de tous et au profit de la biodiversité, mise en place de revêtements perméables dans les quartiers plus denses des communes, réaménagement et végétalisation des cours d'écoles.

Cette approche contribue à ramener la nature en ville, à réduire les îlots de chaleur et à préserver les ressources en eau.

À votre échelle, vous pouvez agir :



- privilégiez les surfaces végétalisées ou perméables, tels que des pavés infiltrants, des dalles aux joints engazonnés ou des résines poreuses.

- optez pour des cuves de récupération des eaux pluviales afin de réutiliser cette eau pour arroser votre jardin ou nettoyer vos outils et votre véhicule
- déconnectez vos gouttières du réseau et laissez l'eau s'infiltrer sur votre terrain plutôt que de la diriger vers le réseau.



Créé il y a plus de 80 ans, le SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle) accompagne aujourd'hui plus d'un million d'utilisateurs au sein de 740 communes d'Alsace-Moselle.

Il assure des services essentiels liés à l'eau : eau potable, assainissement, gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations et gestion des eaux pluviales.

Le SDEA représente un outil de coopération intercommunale spécialisé et reconnu qui s'appuie sur l'expertise de plus de 800 salariés, exerçant 110 métiers de haute technicité.



COMMUNIQUES / CULTURE / ENVIRONNEMENT



Le Conseil Municipal des Enfants a pris ses fonctions le 14 décembre 2025, lors de son installation par M. le Maire.

Il est composé de 24 enfants de classe de CM1 - CM2 - 6ème qui ont été élus par leurs camarades.

Les jeunes Conseillers sont :
APTEL Léana, BODILIS Solenn,
DOPPEL Amélie, FUCHS Eloïse,
GENY Timothé,

GOERGER Clémence, GRAYER Clément, KATUMBA Evely, KNAUB Apolline, KOCHER-RICH Lili, KOHLER Myla, LACHMANN Léo, LE CORRE Gabin, LE SAINT ORTEGA Gaël, MARQUES DA SILVA Lésio, MARTIN Charlie, MARTINY Gabriel, MERCIER Léo, MUNDSCHAU Sibel, RENARD Léandre, SCHWARTZ Eleonore, SIEGLER Lison, TRAWALTER-PAYS Malia et WEITZE Julie.

Fouilles archéologiques de la gravière de Benfeld

Entre avril et septembre 2025, une équipe de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) a mené des fouilles à la Gravière Helmbacher, le long de la route d'Herbsheim, en amont du projet d'agrandissement du site. La proximité de la ville antique d'Ehl, connue sous les noms de Helelum ou Helvetum, a motivé ces investigations. Les recherches ont livré de nombreuses découvertes datant de l'Âge du Bronze et de l'Antiquité. Une visite officielle s'est tenue le 7 août, ainsi que des visites de classes à la mi-septembre afin de sensibiliser les plus jeunes à ce patrimoine.

Les premiers résultats montrent que la plaine alluviale de l'Ill était autrefois parcourue de multiples bras de rivière, progressivement comblés au fil des siècles. Des fosses, ainsi que des alignements de piquets dans un ancien chenal, suggèrent des activités de pêche et la présence d'habitats anciens, témoignant d'une occupation humaine très ancienne du territoire.

À l'époque romaine, Ehl/Benfeld constitue une agglomération d'importance entre Argentoratum (Strasbourg) et Augusta Raurica (Augst, en Suisse), située sur un axe de circulation majeur emprunté aussi



Vue aérienne générale du site en cours de fouille avec la gravière en cours d'exploitation en arrière-plan. © M. Lagache, Inrap, 2025

bien par l'armée que par les civils. La surface estimée de la ville, autrefois évaluée à une vingtaine d'hectares, atteindrait désormais près de 35 hectares.

Les archéologues ont notamment mis au jour une voie large d'environ 10 mètres reliant Ehl à Lahr (Allemagne) et franchissant le Rhin à Rhinau. De part et d'autre de cet axe, plusieurs parcelles organisées en lots réguliers accueillent des maisons à pans de bois et torchis, ainsi que des

puits, parfois utilisés comme latrines. Les vestiges et objets du quotidien (poteries, outils, fragments divers) indiquent une occupation comprise entre 50 et 250 après J.-C.

Ces découvertes confirment l'ancienneté et le dynamisme du peuplement à Benfeld, et révèlent une ville déjà bien structurée dès les premiers siècles de notre ère, avec des quartiers organisés et un urbanisme développé.



Balayage des voies de la commune

Durant la semaine du lundi 30 mars au jeudi 2 avril 2026, la commune procédera au balayage des axes principaux (hors impasses et ruelles étroites).

Afin d'optimiser cette intervention, nous vous remercions de bien vouloir nettoyer le trottoir au droit de votre propriété et de faciliter l'accès aux caniveaux en stationnant vos véhicules à l'intérieur de votre propriété.

Changement à la présidence de l'association Les Amis des Aînés

Depuis le début de l'année 2026, l'association Les Amis des Aînés de la Résidence des Personnes Agées de Benfeld est désormais présidée par Elisabeth Guyon, qui succède à Jean-Marie Feltz, président fondateur de l'association depuis sa création en 2013.

Nous adressons nos plus sincères remerciements à Jean-Marie pour toutes ces années d'engagement et de dévouement au service de nos aînés, et

nous souhaitons à Elisabeth pleine réussite dans ses nouvelles responsabilités.



COMMUNIQUES

Qu'est-ce que la Trame Verte et Bleue (TVB) ?

La Trame Verte et Bleue est un réseau écologique composé de milieux naturels complémentaires, permettant aux espèces animales et végétales de vivre, circuler et se reproduire.

Elle repose sur deux éléments essentiels :

- les réservoirs de biodiversité : ce sont des zones vitales, riches en biodiversité, où les individus peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie. Ils regroupent des espaces protégés mais aussi des espaces naturels remarquables, importants pour la préservation de la biodiversité régionale, nationale voire européenne.

- les corridors écologiques : ce sont des voies de déplacement privilégiées pour la faune et la flore, reliant les réservoirs de biodiversité entre eux. Ils peuvent prendre la forme de haies, cours d'eau, bandes enherbées, lisières forestières ou réseaux d'habitats discontinus mais suffisamment proches.

La préservation de notre patrimoine naturel est essentielle pour garantir un avenir durable et désirable à notre territoire.

A l'échelle de l'intercommunalité, la Trame Verte et Bleue est un véritable outil stratégique pour maintenir et restaurer les continuités écologiques, permettant aux espèces animales et végétales de circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, et ainsi assurer leur cycle de vie.

Grâce à la conservation et restauration de la biodiversité, la TVB offre des services écosystémiques précieux tels que la régulation des inondations, l'amélioration de la qualité de l'eau ou la lutte contre l'érosion des sols. Elle peut également être source de nourriture, assurer la pollinisation et contribuer à la régulation du climat. Ces bénéfices renforcent la résilience du territoire face aux changements climatiques et aux pressions humaines.



Chaque écosystème possède son propre équilibre : les forêts, prairies, zones humides ou milieux agricoles n'abritent pas la même biodiversité, et les espèces présentes en Alsace diffèrent de celles d'autres régions. Leur protection doit donc être adaptée aux spécificités locales.

Une question simple illustre cet enjeu : *est-ce le renard qui traverse la route... ou la route qui traverse le territoire du renard ?*

Lorsque certains impacts ne peuvent être évités, des aménagements adaptés (passages à faune, plantations, renaturation, limitation de l'artificialisation) permettent d'en réduire les effets.

A l'échelle de la commune, des actions ont d'ores et déjà été réalisées.

Ainsi depuis plusieurs années, les agents en charge des espaces verts pratiquent une gestion différenciée de nos parcs, réalisent des plantations d'essences mellifères et plus résistantes aux aléas climatiques. L'aménagement de l'Espace des platanes (ancien stade Kern) a ainsi intégré une plantation de haies champêtres.

Les espaces naturels hors de la ville bénéficient également de plus d'attention. Le site de la mare et sa prairie ont été confiés à la gestion du Conservatoire des Espaces Naturels d'Alsace, la forêt

du Lutterholtz bénéficie d'une gestion en libre évolution. Et dans le cadre du programme d'action TVB de la communauté de communes, la création de plusieurs mares a été présentée lors d'un appel à projet de la Région Grand Est, autant d'actions possibles restant à réaliser.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'église Saint-Laurent, un bâtiment grand témoin de l'histoire de Benfeld

Arrêtons-nous aujourd'hui devant l'église paroissiale Saint Laurent de Benfeld. Ce bâtiment imposant tel que nous le voyons aujourd'hui est l'aboutissement de plusieurs phases de travaux et de transformations qui se sont succédées aux cours des siècles. Une église primitive voit le jour à Benfeld dès le 8^e siècle à la fin de l'époque mérovingienne. Des sarcophages datant de cette époque ont notamment été mis au jour dans les fondations de l'actuelle église. Ce premier édifice, certainement très modeste laissera sa place en 1353 à une église médiévale gothique. Nous sommes en effet dans une période prospère de notre cité qui vient d'obtenir le titre de ville en 1306 par l'empereur du Saint Empire romain germanique Albrecht 1^{er} de Habsbourg. La ville se voit dotée d'une enceinte fortifiée dont quelques vestiges sont encore visibles dans le square du Rempart situé derrière le monument aux morts. Du fait du statut de ville, la population augmente et l'église primitive devient trop petite. La construction d'une nouvelle église s'impose. Elle verra le jour en 1353. Une dalle datée de cette époque et murée dans l'église actuelle rappelle la construction du bâtiment ainsi que le nom des évêques d'alors.

Le chœur de style gothique de cette église, formé de belles croisées d'ogives et de grandes fenêtres, traversera le temps. Aujourd'hui encore, il peut être admiré car il constitue le chœur de l'église actuelle. Le reste de l'édifice de 1353 subira au cours des siècles suivants plusieurs modifications. En 1603 un nouveau clocher verra le jour dont la structure architecturale servira de tour d'observation des alentours. D'autres travaux continueront régulièrement à embellir l'intérieur de l'église, à l'agrandir et à modifier le clocher notamment sous Louis XV et le Cardinal de Rohan-Soubise en 1754.

En 1840, la nef gothique est démolie au profit de celle de style néoclassique que nous connaissons aujourd'hui, plus spacieuse pour la population de l'époque qui continue à augmenter. Enfin en 1857, l'ancien clocher est démolit et remplacé par un nouveau clocher monumental d'inspiration classique. C'est celui qui aujourd'hui encore caractérise l'église de Benfeld. Mais, lors des combats de la contre-offensive allemande de janvier 1945, pris par l'ennemi comme un poste d'observation, il est détruit en grande partie par l'artillerie allemande. L'ensemble du bâtiment sera restauré et la partie supérieure du clocher sera reconstruite en 1948.

Voici dans les grandes lignes quelques éléments historiques de l'église Saint Laurent de Benfeld. Son histoire est bien plus riche. L'intérieur du bâtiment contient de nombreux éléments qui apportent d'autres témoignages de la vie et de l'histoire benfeldoise au cours des siècles. Je vous donne rendez-vous pour les découvrir dans un prochain bulletin !

Directeur de la publication : Jacky Wolfarth, Maire.

Réalisation : service communication Ville de Benfeld.

Périodicité : trimestrielle.

Coordination : B. Lefebvre **Textes** : SDEA, CCCE, F. Lardinais, A. Reiff, J. De Montigny, J. Wolfarth. **Photos** : P. Guimier, J. Wolfarth, B. Lefebvre.

Tirage à 3 200 exemplaires.

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 15h à 18h.

3 rue du Château 67230 Benfeld

Tél. : 03 88 74 42 17 mairie@benfeld.fr www.benfeld.fr

COMEDY

7 MARS

20H00



RUE D'ETTENHEIM, 67230 BENFELD



14 & 15 MARS

ESPACE DU RIED A BENFELD

un évènement

ucab

Union des Commerçants & Artisans de Benfel

avec le soutien de



LE MEILLEUR DU BEST OF

Mettez de l'humour dans vos valises

Tarif unique
29€

**Ouverture
des portes
19h00**



angele.weiss@orange.fr

Benfeld

Villa Jaeger

10 artistes

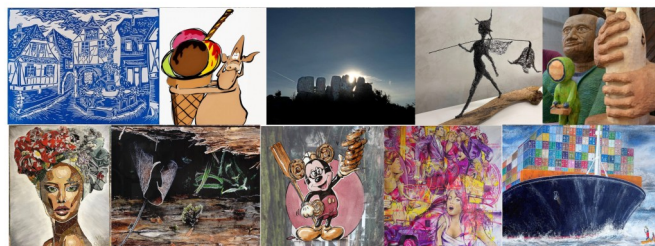
L'Art à la Villa

Week-end de Pâques 2026 et suivant

les 3, 5 et 12 avril de 14h à 18h

les 4 et 11 avril de 14h à 20h

le 6 avril de 11h à 18h



Ateliers - Visites à la lampe en soirée

